

Suites aux fortes rafales de vent dans la nuit de mercredi à jeudi, des bacs se sont renversés.



Si vous constatez des bacs cassés, vous pouvez effectuer une demande de réparation ou d'échange :

- sur le site internet de l'agglomération de Dreux
- à l'adresse mail pole-technique@dreux-agglomeration.fr

(En précisant ce qui est cassé, le type de bac (emballage, ordures ménagères...), et son volume (120L, 240L, 360L). Pour identifier le volume du bac, les habitants peuvent se référer au premier chiffre gravé sur le bac : 1=120L, 2=240L, 3=360L)

